

Hommage à Denis Michel, chercheur en océanologie à l'université de Bordeaux 1.

Denis Michel est décédé à Biscarrosse dans les Landes en effectuant des mesures optiques en mer dans le cadre d'une étude sur la morphologie aérienne et sous marine de la plage.

Sa disparition est une perte pour le monde scientifique tant pour ses qualités humaines que professionnelles.

ATELIERS DE TERRAIN de EUCC-France

♦ **21 et 22 mars 2007 au Mont Saint-Michel**

L'atelier de printemps a été organisé autour du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel afin d'analyser les problématiques et les solutions retenues : construction d'un nouveau barrage sur le Couesnon, seuil de partage submersible entre le barrage et le Mont, digue-route et pont-passerelle pour l'accès au Mont. Le cheminement sur les herbues à l'ouest du Mont a permis aux participants de comprendre la dynamique hydrosédimentaire, les interactions avec la végétation pour mieux appréhender les impacts du projet qui vise à réduire l'emprise des schorres aux abords du Mont mais peut entraîner leur développement dans d'autres secteurs. Le débat a porté sur les aspects scientifiques et techniques du projet, mais aussi sur ses dimensions économiques, paysagères, sans négliger le jeu des acteurs impliqués dans cette réalisation.

♦ **26 et 27 septembre 2007 en Camargue**

En septembre, un atelier organisé dans le delta du Rhône a permis d'aborder deux grands problèmes : la submersion par les eaux marines ou fluviales et l'érosion côtière. A l'embouchure du Rhône, le Domaine de la Palissade, propriété du Conservatoire du Littoral, est le dernier territoire non endigué de Camargue. Il peut être considéré comme relativement proche des conditions naturelles de la zone deltaïque avec une grande richesse floristique et faunistique alors que la Camargue est par ailleurs largement transformée par les activités humaines. Le domaine est exposé à la submersion lors des crues du Rhône ou des surcotes marines, et ce risque est accepté car les inondations font partie du fonctionnement naturel du delta. Les apports d'alluvions lors des crues pourraient d'ailleurs compenser les effets du subsidence (faibles) du delta et la hausse du niveau marin. Les choix de gestion intègrent les crues et leurs conséquences sur les écosystèmes, mais aussi sur les bâtiments et l'accueil du public.

Sur le front du delta, la plage de Piémanson est située dans un secteur où le trait de côte est relativement stable. Les ganivelles installées pour canaliser les véhicules ont arrêté un peu de sable et les petites dunes ainsi formées piègent l'eau des tempêtes amenant en hiver la formation d'une petite lagune temporaire. A l'ouest de Piémanson, la digue frontale de Saint Vèran, longue de 3 km, a été construite en 1977 à plusieurs centaines de mètres du rivage. Destinée à protéger le domaine des Salins de l'intrusion des eaux marines, elle a été atteinte par le recul du trait de côte (supérieur à 5m/an) et détruite lors de la tempête de 1997. Les résultats des bilans sédimentaires de part et d'autre de l'ouvrage, avant et après sa reconstruction montrent l'augmentation du déficit sédimentaire depuis 1998 et l'important surcreusement qui se produit au niveau de la fosse interne, ce qui va compromettre à terme la stabilité de l'ouvrage.

Sur le littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer, l'érosion est ancienne mais elle s'est accélérée depuis les années 1970-1980 (diminution des apports fluviaux, tempêtes plus intenses et plus fréquentes). Dans ce secteur, la Municipalité des Saintes-Maries-de-la-mer fait face à l'érosion chronique par des ouvrages en enrochements qui, depuis 15 ans, ont fixé le trait de côte au niveau de la station. Toutefois, les phénomènes de réflexion en avant des ouvrages augmentent l'érosion sous-marine

tandis que le littoral continue de reculer de part et d'autre de la station. Ainsi, la station des Saintes-Maries-de-la-Mer se trouve-t-elle maintenant dans une situation de promontoire, et le risque est réel en cas de forte houle de tempête. Malgré les avis négatifs des études scientifiques, une opération de rechargement en galets est actuellement en cours de réalisation sur la plage à l'est de la station. Ce dernier arrêt sur le terrain a suscité beaucoup d'interrogations qui ont été reprises lors des débats à Arles le lendemain.

Les comptes-rendus complets de ces ateliers peuvent vous être adressés sur simple demande à Christine Clus-Auby : c.clus.auby@gmail.com

Le prochain atelier est prévu en Vendée les 26 et 27 mars 2008 sur le thème de la gestion des plages.

PRIX DE THESE ROLAND PASKOFF

Prix de thèse Roland Paskoff / Fondation Procter et Gamble pour la protection du littoral 2006

Organisé par EUCC-France, le 1^{er} Prix de thèse Roland Paskoff a été remis le 20 décembre 2006, à Vincent Andreu-Boussut. Ce prix a récompensé une thèse soutenue en 2005 sur le sujet suivant : « L'aménageur, le touriste et la nature sur le littoral de l'Aude - Modèles de gestion, pratiques touristiques, et enjeux environnementaux ». Dans cet espace emblématique du tourisme balnéaire, les modes de gestion ont été remis en cause de manière radicale dans la dernière décennie avec comme symbole fort la création du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en 2003. Au cœur de cette refondation de la gestion, la nature et les espaces protégés sont apparus comme une des clés possibles du re-développement touristique et du réaménagement de cet espace méditerranéen. La thèse de V.Andreu-Boussut s'attache à mettre en valeur les enjeux contemporains, les étapes et les limites de l'expérience audoise. Elle sera publiée aux Editions Harmattan à la fin de l'année 2007.

Le prix de thèse Roland Paskoff / Fondation Procter et Gamble pour la protection du littoral 2007 a été décerné à Nick Marriner, pour son travail consacré aux "paléoenvironnements littoraux du Liban à l'Holocène, géoarchéologie des ports antiques de Beyrouth, Sidon et Tyr : 5 000 ans d'interactions nature-culture".

La thèse primée, dont vous trouverez un résumé ci-dessous, sera publiée aux éditions L'Harmattan, dans la collection "Milieux naturels et sociétés".

Cette thèse de géomorphologie présente les résultats de 5000 ans d'anthropisation de l'environnement littoral à Beyrouth, Sidon et Tyr (Liban). Ces trois sites archéologiques furent fondés durant l'Age du Bronze dans un environnement de plages de poche facilement défendables et accessibles. Vers la fin de l'Age du Bronze et le début de l'Age du Fer, des échanges commerciaux en expansion, alliés à des améliorations technologiques dans la construction navale, entraînèrent une modification artificielle des mouillages naturels. Bien que les curages romains et byzantins aient créé le paradoxe de port phénicien sans archive sédimentaire, des dépôts de décantation vaseuse à Sidon et à Tyr témoignent encore aujourd'hui d'infrastructures portuaires sophistiquées dès l'Age du Fer. Nous avons reconstitué des changements significatifs dans la topographie spatiale des trois ports pendant la période romaine. En effet, de nombreuses inversions chronologiques ainsi que des hiatus sédimentaires, sont la conséquence de dragages importants. Les bassins romains de Beyrouth, Sidon et Tyr sont caractérisés par des sables fins limoneux et une faune marine lagunaire. La période byzantine correspond à l'apogée des trois ports, comprenant des vases plastiques avec des faunes caractéristiques de lagunes ouvertes. Le déclin relatif des trois sites est daté du VI^e au VIII^e siècles après J.-C. Nous attribuons ce phénomène à trois dynamiques complémentaires : (1) historique, notamment une rétraction de l'empire byzantin sur son noyau anatolien ; (2) des changements rapides du niveau relatif de la mer d'origine néotectonique ; et (3) la destruction partielle des bassins par des tsunamis. A Tyr, nous avons élaboré un modèle géomorphologique d'accrétion du tombolo. Les archives sédimentaires littorales attestent de forçages d'origine naturelle et anthropique. (1) En amont du brise-lames naturel constitué de l'ancienne île de Tyr, la « Surface d'Inondation Maximale » est datée approximativement de 7500 ans BP. Des faciès limoneux et une faune marine traduisent un milieu sédimentaire de basse énergie. Cette zone a été abritée de la houle du sud-ouest par un récif gréseux d'environ 6 km de long. (2) Après 6000 ans BP, la stabilisation du niveau de la mer, couplée à des flux sédimentaires importants, a engendré l'accrétion de fonds sableux. Cette dynamique a abouti à la formation d'un proto-tombolo, 1 à 2 m sous le niveau de la mer à l'époque d'Alexandre le Grand (IV^e siècle av. J.-C.). (3) Après 332 av. J.-C., la construction de la chaussée hellénistique a entraîné une segmentation irréversible du littoral Tyrien. Dans le cadre d'une meilleure conservation du patrimoine culturel et naturel des littoraux méditerranéens, prévue par la convention de l'UNESCO sur la Protection de l'héritage

culturel sous-marin (2001), ce travail souligne l'importance d'une approche de géomorphologie applicable afin de préciser les zones archéologiques à protéger sur terre et en mer.

GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES

Numéro spécial GIZC. La revue électronique québécoise vertigo vient de publier un numéro spécial sur la gestion intégrée des zones côtières.

Résumé : *Les efforts considérables qui ont été déployés sur tous les continents pour approfondir la compréhension du concept de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et mener des expériences de terrain, ont abouti à son adoption comme paradigme central du développement durable des littoraux. Ayant ainsi atteint une première phase de maturité, la GIZC doit maintenant, pour progresser tant sur le plan théorique qu'opérationnel, être soumise à des bilans critiques indispensables à la consolidation et à l'assainissement de ses fondations. Cet article s'attèle à cette tâche en mettant en discussion plus particulièrement quatre illusions tenaces qui toutes relèvent d'une conception naïve de l'action et portent préjudice à la mise en œuvre de la GIZC : l'illusion du tour de table comme solution à tous les problèmes, le mythe du coastal manager, l'illusion communautaire et l'illusion positiviste.*

Voir : http://www.vertigo.uqam.ca/vol7no3/art3vol7no3/frame_article.html

Evaluation de la gestion intégrée des zones côtières en Europe (rapport au Parlement européen et au Conseil de juin 2007)

La GIZC est un processus à long terme, sa mise en œuvre ne fait que commencer et reste le plus souvent sectorielle... L'Europe ne prévoit pas de directive GIZC, mais incitera à des mesures d'intégration à travers la directive relative à la protection du milieu marin, en cours de préparation. Voir ce rapport sur : <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/g24229.htm>

Le rapport final du programme Interreg IIIC Sud DEDUCE (développement durable des côtes européennes) est disponible à l'adresse suivante :

http://www.ifen.fr/littoral/telecharger/indicators_guidelines_fr.pdf

Recommandations pour la gestion des dunes et estuaires

Suite au colloque «Dunes & Estuaries » qui s'est déroulé en Belgique les 19-23 sept 2005, l'Institut de la mer de Flandres (VLIZ), en association avec EUCC, publie en 2007 des recommandations dont on trouvera ci dessous une traduction partielle.

ASPECTS TECHNIQUES DE LA RESTAURATION ET DE LA GESTION DES ESPACES COTIERS NATURELS

1. Pour rétablir la dynamique d'un système dunaire stabilisé dans une perspective durable, les premières mesures de remobilisation des dunes doivent être prises à une échelle suffisamment large et suivies de mesures récurrentes pendant la première décennie après la remobilisation initiale... La remobilisation ne doit pas être considérée comme une mesure de gestion appropriée à chaque système et à chaque situation.
2. La gestion des estuaires doit donner plus d'espace aux cours d'eau... A long terme, l'élévation du niveau marin conduira inéluctablement à déplacer les activités économiques. C'est pourquoi un recul stratégique du trait de côte devrait être envisagé...
3. Tout le monde s'accorde sur le fait que les outils d'aide à la décision sont utiles tant qu'ils se contentent de servir d'appui à la décision et qu'ils ne la dictent pas...

LE ROLE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS L'ORGANISATION ET LE SUIVI DE L'AMENAGEMENT DU LITTORAL

Au cours de l'atelier consacré au rôle de la recherche scientifique dans les pratiques de restauration de la nature dans les habitats côtiers et estuariens européens, ainsi que dans le forum Internet, les scientifiques, les gestionnaires de sites et les aménageurs ont discuté deux thèmes principaux :

Les conclusions de la première question : « quel est le rôle de la recherche scientifique dans les décisions de gestion et comment peut-elle y contribuer plus efficacement et plus concrètement ? » sont les suivantes :

- 1 Une base de données, intégrée et constamment mise à jour, et une méta-analyse de l'ensemble de la recherche scientifique disponible à tous les niveaux et échelles serait un outil performant pour soutenir les projets de gestion et leur réalisation...
- 2 La recherche académique devrait se concentrer sur les processus de changement à l'intérieur des écosystèmes et sur les effets de ces changements sur les caractéristiques des écosystèmes.
- 3 Une gestion conservatoire basée sur l'observation est nécessaire de toute urgence. Les tâtonnements, les essais devraient être validés avec plus de rigueur en se rapportant aux expériences de terrain.
- 4 La recherche académique doit s'attacher à produire des conclusions généralement applicables, permettant à tous les gestionnaires d'espaces naturels, même ceux travaillant à l'échelle locale, de planifier la gestion...

Les conclusions apportées à la seconde grande question : « jusqu'où peut aller le suivi scientifique ? » sont les suivantes :

1. Le caractère démonstratif du suivi dépend étroitement d'objectifs clairement définis, précis et mesurables...
2. Les objectifs de la gestion devraient reposer sur des critères de biodiversité, mais inclure aussi les processus. Les critères de biodiversité ne devraient pas être considérés à l'échelle de l'espèce ou de la population. Des niveaux plus hauts sont également importants, comme la communauté, la structure du paysage, mais aussi la prise en compte des variables abiotiques.
3. Les initiatives de gestion locale devraient rester valables à des niveaux plus larges.
4. Le suivi devrait utiliser des méthodes standardisées pour permettre d'aboutir à des conclusions générales, valables au-delà de l'échelle locale...
5. Le suivi multi-espèces devrait aussi couvrir les phyla moins courants et les groupes fonctionnels...
6. Le suivi doit être répété durablement et nécessite un financement sur le long terme.
7. Le besoin de définitions plus détaillées des habitats à un niveau de résolution plus bas a été exprimé...
8. Les mesures directes et les indicateurs spécifiques sont des instruments précieux pour l'estimation de la qualité des habitats.
9. Aucune conclusion générale n'est apparue dans la discussion sur la possibilité de définir la qualité d'un habitat à l'intérieur d'une région à partir d'un échantillon représentatif de tous les sites de l'habitat étudié.

HYDROLOGIE ET GESTION DES DUNES ET DES ESTUAIRES

1. Le rôle de la recherche en hydrologie et la modélisation des nappes phréatiques est très important pour la gestion des dunes...
2. La réalimentation des aquifères exploités (prises d'eau, drainage, etc ...) au moyen d'infiltrations est réalisable.
3. Quand le système hydrologique naturel a déjà été affecté, la réalimentation à partir d'eaux usées traitées peut être tentée...
4. Le débroussaillage des dunes est important non seulement pour des raisons écologiques mais aussi hydrologiques. En diminuant l'évapotranspiration, il permet que des quantités plus grandes d'eau s'infiltrent dans le sol dunaire. Le résultat en est une hauteur accrue du toit de la nappe phréatique dans les dunes.

TOURISME/LOISIR ET RESTAURATION DE LA NATURE DANS LES DUNES LITTORALES

1. Dans certains secteurs dunaires, la limitation de l'accès du public peut être un moyen efficace pour concilier la biodiversité et les attentes sociales...
2. Les laisses de haute-mer peuvent être préservées, et donc le développement des dunes embryonnaires favorisé, en les protégeant du nettoyage mécanique et non sélectif des plages...
3. La façon dont le public perçoit les mouvements de sable dans les dunes dépend de plusieurs facteurs. Les espaces ouverts avec des sables mobiles sont souvent appréciés en tant qu'espaces naturels « sauvages », attitude positive liée au fait que le public interrogé ne ressent aucune menace. Néanmoins, quand les sables atteignent les maisons, les habitants concernés, subissant les désagréments de cette situation, réclament que des mesures soient prises pour stabiliser les sables mobiles. La principale conclusion semble être que, là où cela est possible, la mobilité des sables devrait être admise, sauf dans les endroits où la gêne occasionnée nécessite la stabilisation des dunes.
4. La question principale est de trouver comment réussir une gestion appropriée et durable des espaces dunaires permettant de protéger et de stimuler la biodiversité de façon optimale, tout en permettant aux touristes de profiter des paysages -là où cela est possible-, les interventions de gestion étant limitées au maximum.
5. Quand il s'agit de restaurer des paysages littoraux abritant des sites historiques, il est particulièrement important d'harmoniser autant que possible les éléments historiques, archéologiques, culturels et écologiques...

GESTION DU TRAIT DE COTE

1. Les changements climatiques et l'élévation du niveau marin qui en résultera sont inéluctables...
2. Les solutions techniques de lutte contre l'érosion et de défense contre la mer ont longtemps été considérées comme adéquates. Elles doivent être aujourd'hui reconsidérées...
3. L'acquisition de certains espaces côtiers pour favoriser la résilience est certes coûteuse à court terme, mais pas plus que l'installation de structures de défense qui, en plus de leur prix, nécessitent une maintenance et ont de multiples effets négatifs. L'expérience du « Conservatoire du littoral » en France a été citée comme un bon exemple de cette stratégie.
4. La notion d'échelle est très importante en matière de problèmes côtiers...
5. Le temps du changement est arrivé. Il est absolument nécessaire de revoir les vieux concepts de l'ingénierie lourde pour se tourner vers des méthodes douces et durables basées sur des pratiques de conservation...
6. En dépit de ses impacts, l'alimentation artificielle en sédiments doit être préférée aux structures lourdes de défense, plus néfastes, pour lutter contre l'érosion côtière et la perte des plages.
7. Il est fondamental que tous les acteurs impliqués dans la gestion des côtes, dans différents pays, parviennent à des solutions innovantes que les sociétés pourraient reprendre et inclure dans leurs plans, leurs projets et leurs problèmes de gestion. Il n'y a pas une seule bonne solution. Des compromis au cas par cas et l'engagement des collectivités locales sont nécessaires...

BILAN DE LA LOI LITTORAL

Un rapport au parlement, de septembre 2007, rappelle le contexte d'application de la loi Littoral de 1986 à 2006, et fait le bilan de la politique littorale au regard de cette loi.

Les départements littoraux ont accueilli depuis 1986 2,3 millions d'habitants, soit 42 % de la croissance métropolitaine... Une forte pression résidentielle, avec une tendance au redéploiement vers le rétro littoral. Une forte transformation des bases économiques : secteur agricole en recul, progression des commerces et services en lien avec le développement touristique et résidentiel.

Parallèlement à la progression de l'urbanisation et au recul de l'agriculture, la reconnaissance de l'importance des milieux « naturels » progresse... ce qui n'empêchera pas la réduction de leur surface.

Une nouvelle prise de conscience ancrée sur le changement climatique, et une ouverture sur les principes de recul stratégique des aménagements littoraux...

Emergence de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), création en 2005 d'un Conseil national pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral et la gestion intégrée des zones côtières, dénommé « Conseil National du Littoral ».

La loi littoral n'a pu que limiter la progression des espaces urbains. La dimension « mer » du littoral n'a pas été suffisamment prise en compte, ce qui nécessite une échelle de réflexion élargie, au moins aux façades maritimes.

Une approche prospective prévoit une poursuite de la pression sur les littoraux source de tensions sociales et de dégradation des milieux.

Voir : http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_loi_Littoral_14092007.pdf

ETUDES - RAPPORTS

Effets du changement climatique... Le 8 juin 2007, à l'occasion de la journée mondiale de l'Océan, IFREMER a réalisé un dossier de presse sur les effets du changement climatique sur les océans. Voir : http://www.futura-sciences.com/fileadmin/Fichiers/JMO_07_06_07.pdf

Une journée scientifique consacrée aux recherches sur le littoral aquitain a été organisée le jeudi 25 octobre 2007 à l'université de Bordeaux 1. Elle avait pour objectif de présenter les recherches en cours notamment sur le bassin d'Arcachon et l'estuaire de la Gironde, le programme « littoral atlantique » du PNEC, la campagne internationale de qualification des modèles de houle et de morphodynamique des plages (plages du Truc Vert sur le littoral girondin.) et d'initier un processus de réflexion prospective pour les recherches de demain, associant les acteurs scientifiques et les acteurs socio-économiques du littoral (élus, gestionnaires, associations...).

Une étude de l'IFEN sur l'érosion marine... Un regard exhaustif sur les causes et enjeux de l'érosion marine en France s'appuyant sur l'analyse statistique des données « EuroSION » et « Corine Land Cover ».

Un quart des côtes métropolitaines recule, malgré des ouvrages de défense contre la mer, ces proportions ne varient pas depuis 20 ans. Les côtes sableuses sont les plus touchées avec 48 % des littoraux meubles en érosion. La hausse probable du niveau de la mer (0,18 à 0,59 cm d'ici 2100 selon le GIEC, 2007) accentuera cette tendance.

Voir : <http://www.ifen.fr/uploads/media/de120.pdf>

« Rapport relatif au Schéma d'organisation des dispositifs de recueil de données et d'observations sur le littoral » : Octobre 2006 – Ce rapport, réalisé sous la coordination de Catherine Bersani, inspectrice générale de l'Équipement, analyse les besoins en matière d'observation et de connaissance d'ensemble du littoral et définit des éléments de stratégie pour en optimiser la production et la diffusion.

Voir : <http://www.ifen.fr/littoral/telecharger/004488-01.pdf>

Parution en octobre dernier du guide de la commission européenne (en français) « **Lignes directrices pour l'établissement du réseau Natura 2000 dans le milieu marin** ».

Voir : http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/marine/docs/marine_guidelines_fr.pdf

Colloque national sur les "Aires Marines Protégées", 20 au 22 novembre 2007 : Quelle stratégie pour quels objectifs ?

Rapportant ce colloque dans un article du 24 novembre 2007, *Le Monde* indique que la stratégie gouvernementale fixe à 10 % les aires marines protégées à atteindre d'ici 2012 dans les zones sous juridiction française. Le premier parc naturel marin a été créé cette année en mer d'Iroise, certains sont déjà acquis et d'autres devront faire l'objet d'études complémentaires. Comme l'indique le Président du Comité Français de l'UIGN « Pour obtenir une reconnaissance nationale et internationale, les parcs marins devront faire leur preuves ».

NETTOYAGE DES PLAGES

Le Département des Landes réalise depuis plus de quinze ans une opération permanente de nettoyage mécanique des 107 km de plages sableuses de son littoral. Diverses études ayant montré l'appauvrissement de la vie des plages, le Conseil Général mène en lien avec les collectivités locales, avec l'appui de l'ONF, de la Société linnéenne de Bordeaux... une réflexion pour réduire l'impact de ces travaux. Le cahier des charges de l'entreprise a été modifié dans ce sens.

La réalisation de trois documents d'objectifs Natura 2000 a par ailleurs fourni un support au débat, puisque des opérations de nettoyage manuel sélectif sont envisagées au droit des cinq sites concernés. Les opérations envisagées se basent sur un cahier des charges précis, et un suivi permettant de mieux connaître les rendements, mais aussi de perfectionner les méthodes. Il convient de préciser que ces actions de nettoyage manuel peuvent faire l'objet de financements dans le cadre de Natura 2000, en fonction des enveloppes financières disponibles.

Actuellement le Conseil Général des Landes s'appuie sur le Document d'Objectifs pour piloter un contrat Natura 2000 à hauteur de la réserve biologique de la Mailloueyre à Mimizan. Les Services de l'Etat examinent l'éligibilité de la demande. Quoiqu'il en soit la prise de conscience sur la nécessité d'accompagner les nettoyages mécaniques systématiques par des opérations manuelles sélectives est acquise... Il reste cependant à développer des actions de formation auprès des agents de collectivités qui interviennent au droit des stations touristiques, souvent avec moins de restrictions que l'entreprise commandée par le Conseil Général. Parallèlement à la mise en place d'une stratégie plus globale pour les nettoyages manuels, des actions d'information et de communication, destinées aux acteurs et aux usagers, sont à prévoir.

Pour en savoir plus : contact Gilles Granereau – gilles.granereau@onf.fr

COLLOQUES ANNONCES

16 au 18 janvier 2008, colloque international « Le littoral, subir, dire, agir » organisé par diverses Universités à Lille.

Voir : <http://www.ifresi.univ-lille1.fr>

30 et 31 janvier 2008 : Nouvelles approches sur les risques côtiers : Aléas, vulnérabilité, changement climatique, variations du trait de côte

http://www.shf.asso.fr/upload/manifestation_programme88.pdf

31 mars au 3 avril 2008, « Changing Perspectives in coastal Dune Management, à Liverpool. Colloque organisé par l'université de Liverpool en association avec EUCC.

Voir : www.hope.ac.uk/coast

PUBLICATIONS

« Cent ans de Côte d'Argent » Actes du colloque de Léon (7 mai 2005). Publication 2007 de l'Association Mémoire en Marensin... Un panorama de l'histoire, des richesses naturelles et de l'aménagement de la côte aquitaine.

« **La gestion du littoral et des espaces marins** » Un ouvrage synthétique sur le cadre juridique et institutionnel propre aux espaces littoraux, terrestre et marin...
François Pitron et Vincent Jolivet paru aux éditions L.G.D.J 2007

« **1986-2006, 20 ans de loi littoral – Bilan et propositions pour la protection des espaces naturels** ». Dans ce rapport le Comité français UICN considère que la loi littoral a été mal appliquée et érodée... et appelle un renouveau de la politique française du littoral.
Voir : http://www.uicn.fr/20-ans-de-loi-Littoral.html?var_recherche=1986-2006

Coastline Reports 8

Coastline reports compte parmi les publications de l'EUCC-International et est édité par la branche allemande de l'EUCC, située à Rostock-Warnemünde sur la côte baltique.

Le dernier numéro de *Coastline reports* (n°8) est disponible. Il est en partie consacré au x résultats et perspectives du projet IKZM-Oder (projet de GIZC pour l'estuaire de l'Oder) présentés lors de la conférence germano-polonaise de mars 2007 à Międzyzdroje (Pologne). Une autre partie des articles s'intéresse aux conditions nécessaires et aux outils requis pour mettre en place des politiques de GIZC. La dernière partie dépasse largement le cadre de l'estuaire de l'Oder en proposant des articles sur la GIZC en Mer Baltique, mais également en Mer du Nord.

Ce rapport très riche, constitué d'une trentaine d'articles, offre principalement une lecture actualisée du développement de la GIZC en Allemagne. Quels sont notamment les résultats des projets de GIZC qui avaient été mis en place dans le cadre du développement d'une politique nationale de GIZC ?

Voir : http://www.eucc-d.de/plugins/coastline_reports/coastline_reports8.php.

Il est également possible de commander un exemplaire papier en en faisant la demande auprès de l'EUCC-Allemagne (25 euros) : eucc@eucc-d.de

La revue ONF « Rendez-vous techniques » publie dans son numéro 17 de l'été 2007 un dossier thématique sur les évolutions de la gestion des dunes. Ce dossier illustre à partir d'exemples démonstratifs les nouvelles orientations répondant à cette évolution :

1 - Principes et évolutions de gestion dunaire (*Jean Favennec*)

2 - Les dunes de Merlimont-Côte d'Opale : un site d'excellence pour la connaissance et la gestion des milieux dunaires européens (*Jean Favennec*)

3 - La réserve biologique domaniale de la Côte d'Opale, une exceptionnelle diversité de formes dunaires (*Yvonne Battiau-Queney*)

4 - La réserve biologique domaniale de la Côte d'Opale, les choix de gestion hier et aujourd'hui (*Bruno Dermaux*)

5 – La gestion conservatoire des habitats dans la RBD de la Côte d'Opale (*Bruno Dermaux et Frantz Veillé*)

6 – Réhabilitation des zones humides d'arrière-dune sur la côte atlantique (*Loïc Gouguet et Véronique Bertin*)

7 – La pointe d'Arçay, une réserve mouvante entre terre et mer (*Loïc Gouguet*)

8 – Lorsque la dune devient digue : l'exemple de Noirmoutier (*Loïc Gouguet*)

Le dossier complet (ou un article en particulier) peut vous être adressé sur demande à martine.fermini@onf.fr

L'EUCC (l'Union Européenne pour la Conservation des Côtes)

L'EUCC - L'Union Côtière est une association dont les membres, des personnes et des organismes, appartiennent à 40 pays. Elle a été fondée en 1989 dans le but **de promouvoir la protection des côtes en rapprochant les scientifiques, les environnementalistes, les planificateurs et les décideurs**. Elle est devenue depuis le réseau le plus étendu de spécialistes et d'experts des côtes en Europe, avec 14 branches nationales et des bureaux dans sept pays. L'espace concerné s'identifie à l'Europe et aux régions voisines, spécialement celles qui bordent la mer Noire, la Caspienne et la Méditerranée.

La mission de l'EUCC consiste à promouvoir une gestion des côtes qui prend en compte les paysages, la biodiversité, le patrimoine culturel et le tissu social, sans oublier les effets du changement climatique attendu. L'EUCC préconise le recours à des pratiques éclairées en élaborant des politiques d'aménagement des espaces littoraux, en mobilisant des experts et des acteurs, en donnant des conseils, en fournissant de l'information, en intervenant dans des projets de démonstration. - <http://www.eucc.net/>

EUCC-France

EUCC-France a été fondé en 1994 par Roland Paskoff. La branche française de EUCC entend contribuer à une gestion raisonnée des milieux littoraux qui tienne compte des dynamiques naturelles, des pratiques sociales et des enjeux économiques.

La branche française de l'EUCC organise deux fois par an des **ateliers de terrain d'une durée de deux jours**. La première journée est consacrée à des visites détaillées de sites côtiers présentant des problèmes de gestion, la seconde à des séances de discussion entre les gestionnaires de ces sites et les participants, y compris les élus locaux, pour éclairer les points de vue et aboutir éventuellement à la formulation de conseils.

Ainsi, des ateliers ont été consacrés à la gestion de l'érosion des plages (Oléron, Châtellaillon, Vias, Sète, Capbreton-Anglet, Wissant-Hardelot), au recul des falaises (Dieppe), à l'entretien et la réhabilitation des massifs dunaires (Olonne, Merlimont, Sérignan), à la gestion des zones humides (pointe d'Arçay, salins d'Hyères). D'autres sont prévus sur la gestion des risques en zone urbaine et sur les stratégies d'aménagement concerté.

Pour toute information, s'adresser à la Secrétaire Générale de la branche française de l'EUCC, Christine CLUS-AUBY 9 rue du Val de Grâce 75005 PARIS - Tel.: +33 (0)1.46.33.47.29 – Email : c.clus.auby@gmail.com Les tarifs d'adhésion sont les suivants : Membre individuel 40 € ou 60 € pour 3 ans / Membre professionnel ou ONG 65 € / Institution 300 € ou 500 € pour 3 ans / Membre bienfaiteur 500 € et plus.

Le conseil d'administration d'EUCC-France

Marie-Claire Prat, **Présidente** (marie-claire.prat@wanadoo.fr), Jean Favennec, **Vice-Président** (jean.favennec@onf.fr), Christine Clus-Auby, **Secrétaire Générale** (c.clus.auby@gmail.com), Stéphane Lobbedey **Trésorier** (s.lobbedey@cegetel.net), Yvonne Battiau-Queney, Stéphane Costa, Paul Durand, Hugues Heurtefeux, Cyril Mallet, Conservatoire du Littoral.